

QUESTIONS ORALES DE LA MINORITÉ « MIEUX VIVRE À SABLÉ » - RÉPONSES DU MAIRE

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Nous allons passer aux questions orales. Monsieur MAREAU va commencer par poser ses questions.

⇒ Monsieur MAREAU : Je ne sais pas si je suis le seul à poser des questions.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Non, après il y a Madame FOUILLEUX.

⇒ Monsieur MAREAU : D'accord, je vais commencer. Désolé, Madame FOUILLEUX, ce n'est pas très galant.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : C'est donc dans l'ordre d'arrivée.

⇒ Monsieur MAREAU : D'accord. J'ai donc cinq questions à poser. Faisons-nous comme la dernière fois ? Je vous pose une question, vous répondez, et ainsi de suite ?

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Vous les posez, je crois.

⇒ Monsieur MAREAU : Première question – Dans vos réalisations de cette année se trouvent les toilettes publiques de la place de la République.

Sans revenir sur le passé, mais seulement sur votre action, puisque vous avez repris ce projet à 100 % (nous en avons déjà parlé en début d'année), nous souhaiterions savoir pourquoi il y a eu du retard sur ce que vous nous annonciez en juin dernier ?

Je rappelle que ces toilettes publiques devaient être finies début octobre. Pourquoi le bâtiment n'est-il pas encore entièrement fini, puisque des bardages en bois sur un côté ne sont pas terminés ?

Nous n'avons pas la somme exacte des travaux mais l'enveloppe était de 60 000 euros, et il semblerait qu'elle ait été dépassée, mais comment expliquez-vous que ces toilettes publiques coûtent un peu plus de 60 000 euros alors que l'on peut voir sur la commune de Vion, à côté de leur mairie, la même taille de toilettes publiques pour un tarif de 31 000 euros TTC, soit la moitié du prix des nôtres ?

À Vion comme à Sablé, nous parlons de la chape de béton et de tout l'édifice qui a été créé. Mais à Vion, il y a eu en plus à créer des raccordements eau et électricité dans ce prix. Bien sûr, il y a eu le coût de la démolition à Sablé, mais cela fait quand même une grosse différence de tarif.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci. Monsieur FERRAND.

⇒ Monsieur FERRAND : Oui. Il y a plusieurs causes imprévisibles qui ont entraîné un retard de la livraison des toilettes publiques. En premier, la démission du conducteur de travaux de la CTC, qui a ralenti le débit des travaux. La deuxième, la problématique des approvisionnements des matériaux. Alors il y avait le bardage bois et surtout les panneaux de verre intérieur, extérieur, le manque de personnel des entreprises, qui était un gros déficit, et la période des vacances juillet-août, qui reste toujours très compliquée dans le bâtiment. L'entreprise pour [inaudible] le bâtiment n'est pas terminé. L'entreprise n'avait pas fini de commander le bardage bois, a recommandé le complément manquant, et devrait programmer la pose et terminer début janvier, c'est-à-dire la fin semaine prochaine. Le montant total de l'opération, hors démolition, désamiantage, construction, bureau de contrôle, location de WC, un montant de 78 600 euros. Pour l'écart de prix avec Vion, il est difficile de comparer les prix des deux projets sans avoir l'ensemble des données, des surfaces, des matériaux et des contraintes. Juste pour vous donner une orientation, Vion fait 7,50 m² et Sablé 14,25 m². Voilà, Monsieur MAREAU.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci Monsieur FERRAND.

⇒ Monsieur MAREAU : Excusez-moi, sans table, ce n'est pas évident. **Deuxième question** - Dans le mois de janvier qui arrive, comme tous les ans, Monsieur le Préfet communiquera les chiffres de la sécurité de notre département, et peut-être que le Maire du Mans en fera autant sur sa ville comme par le passé. Cela se fait aussi dans de nombreuses villes de France.

La sécurité, comme vous en avez parlé en 2020, est un sujet important : c'est de l'argent public.

Au début de votre mandat ainsi qu'au mois de février dernier, je vous ai demandé publiquement les chiffres de la sécurité sur notre commune. Nous ne les avons toujours pas.

J'en ai parlé en commission extra-municipale à propos du sentiment d'insécurité. Comment peut-on parler d'un sujet aussi sérieux sans connaître les chiffres qui vont avec ?

Il serait bien aussi de rattraper le retard en nous donnant également ceux de 2019, la dernière année normale que nous ayons eue.

Ces chiffres peuvent venir des interventions faites par nos services de gendarmerie, et encore plus facilement des services de la police municipale.

Pour exemple : combien d'interventions, de vols, de cambriolages, et comme il s'agit de l'une des causes importantes de lutte du gouvernement, combien de violences faites aux femmes, et tous les autres délits et infractions possibles ?

Je vous remercie de nous avoir déjà fourni les chiffres des contraventions de la police municipale, mais avoir également le nombre de consultations des nombreuses caméras nous appartenant serait appréciable.

J'espère que nous les aurons tous les ans en début d'année, peut-être dans le rapport d'orientation budgétaire.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Monsieur RENOU.

⇒ Monsieur RENOU : Je vais tâcher de répondre à votre question, Monsieur MAREAU. L'annonce des chiffres de la sécurité est au privilège du Préfet. Chaque année, il fait un état des lieux du département pour l'année écoulée. Pour les chiffres de l'année 2021, concernant Sablé-sur-Sarthe, il nous faudra donc attendre l'inspection annuelle de la gendarmerie. En général, elle a lieu tous les premiers trimestres. Lors de cette inspection, les chiffres du Territoire sont annoncés en fonction de leur typologie. La première typologie : attaque aux biens, cambriolages, dégradations, vols. Deuxième typologie : atteinte aux personnes, violences intra-familiales, agressions, vols avec violence. Troisième typologie : accidentologie corporelle, matérielle. Il faut bien également préciser que les relevés propres à la police municipale sont intégrés aux chiffres de la brigade [inaudible].

En revanche, pour la question en lien avec la vidéoprotection, nous pouvons vous donner quelques chiffres aujourd'hui. Le dispositif comprend 37 caméras pour 46 vues, car certaines caméras ont plusieurs objectifs. En 2019, 56,8 % des visionnages ont permis d'orienter l'enquête de gendarmerie ou d'identifier les auteurs ; 8,5 % sont liés à de la maintenance ou à de la présentation de dispositifs ; 34,7 % de nos visionnages n'ont rien donné. Sur cet échec, 87,8 % sont dus au fait que l'objet des procédures ont été commis hors zones couvertes par les caméras. Les chiffres 2019.

Pour 2020 : 53,6 % des visionnages ont permis d'orienter l'enquête ou d'identifier les auteurs ; 5 % sont liés à la maintenance ; 41,7 % n'ont rien donné, dont 81 % parce que les faits eu lieu hors zones couvertes par les caméras. Pour ce qui est des chiffres 2021 – cela s'arrête au 15 décembre, Monsieur MAREAU –, 56,7 % ont permis d'orienter l'enquête ou d'identifier les auteurs ; 7,5 % sont liés à la maintenance ; 35,8 % n'ont rien donné. Sur ces 35,8 %, 72,9 % parce que les faits ont été commis hors zones couvertes par les caméras.

Je suis bien conscient que cette réponse ne répond que partiellement à vos interrogations, mais nous ne disposons pas encore des chiffres complets pour 2021. Ils pourront vous être communiqués dès que nous les aurons.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Troisième question.

⇒ Monsieur MAREAU : Je vous remercie. **Troisième question** – Comme vous le savez sûrement, en 2018, nous avons perdu notre Maison de la Presse située place Raphaël Élizé. À cette époque, Monsieur le Maire, vous étiez conseiller municipal comme moi.

J'avais fait la proposition de l'achat de ce bâtiment pour pouvoir le préserver, le rénover et y installer un commerce.

Si vous vous en souvenez, j'avais pris en exemple le plus grand commerce de cette place Raphaël Élizé, qui appartient déjà à notre ville et qui a été sauvé à l'époque par le Maire, monsieur François FILLON, puis qui est devenu le Carrefour Express.

Les années se sont écoulées. Vous êtes le nouveau Maire de cette ville, je vous fais donc à présent la même demande : celle d'acheter ce bâtiment pour pouvoir y installer de nouveau un commerce, pour le dynamisme et l'image de notre ville.

Vous pouvez préempter, mais vous avez aussi la possibilité de faire une proposition d'achat raisonnable.

Il est bien triste pour les Saboliens, mais aussi toutes les personnes qui passent dans notre ville, de voir en premier en arrivant sur cette place cette devanture fermée et en piteux état.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci. Monsieur ROCHER.

⇒ Monsieur ROCHER : Monsieur MAREAU, je partage votre constat, et je conviens que le sujet de la Maison de la Presse est clairement un sujet important pour nous. À l'époque dont vous parlez, la précédente municipalité a eu le choix d'investir dans la rue de l'Île. Comme vous le savez, le budget municipal n'est pas extensible. Il n'est pas exclu de favoriser une initiative privée sur cette opération, et nous pouvons vous assurer que la municipalité surveille de très près ce sujet quant à l'avenir de [inaudible] qui est pour nous, effectivement, un endroit stratégique en centre-ville.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci. Quatrième question.

⇒ Monsieur MAREAU : **Quatrième question** – Je vous remercie. Nous pouvons constater la très bonne initiative que vous avez pris sur le site de notre ville en mettant une réponse aux questions orales de ce Conseil Municipal.

Malheureusement, il n'y en a que deux, et sur celles-ci il n'y a que les réponses. Je vous en remercie car il s'agissait des questions que j'avais posées. Mais pour une meilleure compréhension des personnes qui liront ces lignes, et dans un esprit de clarté, il serait bien que la question ainsi que votre réponse y soient, mais aussi que toutes les questions et les réponses soient également sur ce site.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Monsieur DUBOIS.

⇒ Monsieur DUBOIS : Effectivement, Monsieur MAREAU, au titre de la [inaudible,] nous avons considéré qu'il était opportun de porter ces questions orales à la connaissance [inaudible] et nous allons continuer dans ce sens-là. Je tiens à réaffirmer que cette démarche sera poursuivie dès que nous aurons procédé au recrutement au sein du service communication. Il sera alors possible de publier ces interventions, mais pour l'instant c'est compliqué avec [inaudible].

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci. Cinquième question.

⇒ Monsieur MAREAU : Je vous remercie. **Cinquième et dernière question** – Nous avons eu le plaisir, en ce début du mois de décembre, d'avoir un grand week-end de marché de Noël. De nombreux Saboliens ont pu apprécier le renouveau de ce marché, mais il y a eu aussi de nombreux habitants qui se sont posé beaucoup de questions sur l'œuvre d'art qui fait tant parler.

Nous avons pu lire que cette œuvre artistique, appelée « Flottez dans les étoiles », a un coût de 23 000 euros, mais est-ce que ceci englobe aussi le personnel et toute l'organisation qu'il a fallu, par les services de la mairie, pour organiser ceci ?

Qui a fait ce choix financier et artistique de cette action vu qu'elle n'est passée ni en commission ni au Conseil Municipal ?

On nous a aussi posé de nombreuses fois la question du coût de l'ensemble de ce marché de Noël. Merci.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Madame GOURICHON.

⇒ Madame GOURICHON : Alors, Monsieur MAREAU, le contrat d'engagement de l'œuvre artistique s'élève exactement à 24 000 euros. Ce montant englobe l'installation et la désinstallation, à la charge de l'artiste. Les services municipaux ne sont aucunement intervenus sur ces différents aspects. Un acompte a été versé à l'artiste et servira tout ou partie à un futur projet à écrire pour 2022. Cette action a été initiée dans le cadre du Marché de l'Avent afin de compléter les festivités et l'aspect visuel du centre-ville.

Les documents administratifs liés à ce projet seront portés à l'information de la Commission le mois prochain et au Conseil Municipal à suivre, fin janvier. Quant au budget global du Marché de l'Avent, il est effectivement en augmentation par rapport aux années précédentes, en raison du report des différents autres budgets liés aux différents autres événements de l'année, qui n'ont pas pu se tenir dans le contexte sanitaire contraint que nous avons tous subi. Ainsi, en cette fin d'année, l'enveloppe budgétaire allouée aux événements organisés par la Ville, a bien été respectée.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci.